



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19016712

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles ^{Greffe}

N° d'entreprise : 0404 228 593

Dénomination

(en entier) : **DISTRISUD-BELLENS SA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Route de Lennik 451 - 1070 Anderlecht

**Objet de l'acte : Nomination d'un président de la société - Démission d'un administrateur -
Nomination d'un nouvel administrateur**

Extrait du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2018

Le conseil d'administration décide de désigner, avec effet immédiat, Monsieur Henri de Romrée, domicilié Rue Clément Delpierre 65 à 1310 La Hulpe, avec le numéro national 75.10.13-299.83, en qualité de nouveau président du conseil d'administration de la Société en lieu et place de Monsieur Philippe Dubois.

Le mandat de président de Monsieur Henri de Romrée sera non rémunéré et cessera automatiquement avec son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration mandate chacun des administrateurs, François Soenen, Hélène Mespouille, Sofia Torcq et Jackie-Anne Jensen (employés de bpost SA de droit public), agissant individuellement, avec pouvoir de substitution, afin de faire le nécessaire pour publier les décisions prises par le conseil d'administration dans les annexes au Moniteur belge, de remplir tous les formalités administratives et de représenter la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise de leur choix et/ou du greffe du Tribunal de commerce et à cet effet, de faire le nécessaire

Extrati de l'assemblée générale DE LA SOCIETE du 20 DECEMBRE 2018

1. Démission d'un administrateur de la Société

L'actionnaire unique accepte – avec effet au 31 décembre 2018 à minuit – la démission de Monsieur Philippe Dubois en qualité d'administrateur de la Société.

L'actionnaire unique remercie Monsieur Philippe Dubois pour ses services.

2. Nomination d'un nouvel administrateur de la Société

L'actionnaire unique décide de nommer – avec effet au 1er janvier 2019 – Monsieur Kurt Pierloot, domicilié à 8670 Koksijde-Oosduinkerke, Galjoenweg 3a, avec le numéro national 72.10.28-111.49, en qualité d'administrateur de la Société.

Son mandat sera non rémunéré et prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024.

3. Procurations

L'actionnaire unique mandate chacun des administrateurs, François Soenen Hélène Mespouille, Sofia Torcq et Jackie-Anne Jensen (employés de bpost SA de droit public), agissant individuellement, avec pouvoir de substitution, afin de faire le nécessaire pour publier les décisions prises par l'actionnaire unique dans les annexes au Moniteur belge, de remplir tous les formalités administratives et de représenter la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise de leur choix et/ou du greffe du Tribunal de commerce et à cet effet, de faire le nécessaire.

Sofia TORCQ

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge